22/04/2022

N°16 - 2022

CULTURE viande

FLASH

LES ENTREPRISES FRANÇAISES DES VIANDES

« Préservez le steak haché français, c'est le meilleur du monde »

La 6ème réunion agricole et agro-alimentaire dédiée à la guerre en Ukraine s'est tenue ce 21 avril, en présence des ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des PME. Gilles Gauthier, Président de Culture Viande, a remercié les Ministres de la tenue de ces concertations hebdomadaires et a souligné trois points :

- sur la **réouverture des négociations**, il a indiqué que *: « nos charges, comme les prix des animaux, augmentent chaque semaine. Les entreprises françaises des viandes n'ont d'autre choix que de répercuter ces hausses de tarifs à leurs clients. A l'exception d'une ou deux enseignes de la grande distribution, les renégociations se concrétisent, même si l'on peut déplorer certaines lenteurs »* ;
- dans le combat face à la **décapitalisation du cheptel bovin français**, il a salué le soutien de l'ensemble des organisations de l'amont et particulièrement celui de Christiane Lambert, présidente de la FNSEA. Le *Plan d'urgence* de Culture Viande associe troupeaux allaitants et laitiers, tous deux confrontés aux mêmes difficultés : *« Ce plan, dans l'environnement de la loi Egalim, a pour vocation de sevrer, engraisser, abattre et transformer les animaux en France, afin d'assurer l'approvisionnement de tous les circuits de distribution, en viande bovine et en steak haché français, sans conteste le meilleur du monde ».*
- sur les **aides ciblées à l'élevage**, il s'est assuré qu'elles étaient bien *« euro-compatibles »,* ce qu'a confirmé le ministre de l'Agriculture.

Confirmant les propos de Gilles Gauthier sur la décapitalisation du cheptel bovin, Christiane Lambert a alerté : *« Des éleveurs bovins sont aujourd'hui tentés d'arrêter leurs productions pour s'orienter vers les grandes cultures »*, en ajoutant : *« j'encourage la grande distribution à s'engager dans la contractualisation pour préserver l'élevage français »*. Elle a également annoncé que les prix agricoles et alimentaires allaient demeurer durablement élevés et que *« d'autres négociations tarifaires étaient à prévoir ».*

Le ministre de l'Agriculture, pour conclure, a relevé que les filières alimentaires avaient su faire face et s'adapter à ce contexte de crise. Il a remercié tous les acteurs. Il a souhaité le maintien de ces réunions et rappelé la mobilisation des services de la DGCCRF concernant les **pénalités logistiques** indues.

Les prix des aliments pour porcins et vaches laitières en forte hausse (+17,5% & +12,5%)

En France, sur un an, de février 2021 à février 2022, le coût des intrants agricoles (semences, engrais, carburant, aliments du bétail) a augmenté de +20,5%. Selon *Agreste Conjoncture*, cette *progression constante depuis 17 mois, est liée à un contexte de tension sur les marchés mondiaux, crise sanitaire, puis à la reprise économique post-Covid* ». Pour les éleveurs, le prix des aliments pour animaux a enregistré une augmentation de +14,6% en février dernier, par rapport à février 2021, du fait de l'augmentation du prix des céréales et des oléagineux : le prix des aliments porcins a progressé de +17,5% sur un an, celui des aliments pour vaches laitières de 12,5%. A noter : les engrais ont augmenté de 82% sur un an et les prix de l'énergie de plus de 35%. *« On assiste à la poursuite des tensions sur le marché mondial des engrais, ravivées par le début de la guerre en Ukraine en raison des disponibilités limitées chez les principaux exportateurs, en lien avec la hausse du prix du gaz et des coûts du fret »,* relève le ministère. Le prix des engrais, produits à partir d'un gaz naturel que l'Europe achète notamment en Russie, a continué de flamber après le début de l'invasion russe en Ukraine. Sur le marché français, le prix de la solution azotée est ainsi passé de 230€/t début avril 2021 à 845€/t un an plus tard, selon le cabinet Agritel. ***- Source : Afp, d'après Agreste.***

La FICT appelle à une application rapide de la Charte d'engagements enseignes-distributeurs

Dans un communiqué de presse* daté de ce 20 avril, la FICT tire le signal d'alarme : *« La viabilité des entreprises de charcuterie traiteur et avec elle la pérennité de toute la filière porcine est en jeu ».* Alors que les matières premières carnées représentent en moyenne plus de 50% des coûts de production des entreprises de charcuterie, ces dernières sont confrontées à une augmentation importante et simultanée de tous leurs coûts de production : - flambée du prix du porc (+35% depuis le début de l'année) aujourd'hui à 1,686€ (semaine 15) ; - augmentation importante des prix du bœuf due à un déficit de l'offre ; - forte augmentation de tous les autres coûts : emballages, énergie (électricité, gaz), transports et main d'œuvre.

La FICT appelle donc à une application rapide et concrète par les enseignes de distribution de la *Charte d'engagements enseignes-distributeurs*. Cette charte engage les enseignes GMS à rouvrir des renégociations avec leurs fournisseurs, pour prendre en compte les surcoûts subis, qu'ils soient agricoles ou industriels, et à ne pas appliquer de pénalités logistiques aux défauts de livraison dus à la crise. *« La prise en compte dans les contrats avec les distributeurs des surcoûts subis par les entreprises de charcuterie est essentielle pour sauvegarder notre filière, nos entreprises, nos emplois, nos savoir- faire et pouvoir continuer de proposer aux consommateurs les produits de charcuterie qu'ils aiment déguster. »* conclut Bernard Vallat, Président de la Fict. *(*)* ***Communiqué : ici.***

Bilan produits carnés 2021 : la viande hachée ancrée dans les habitudes alimentaires (Kantar)

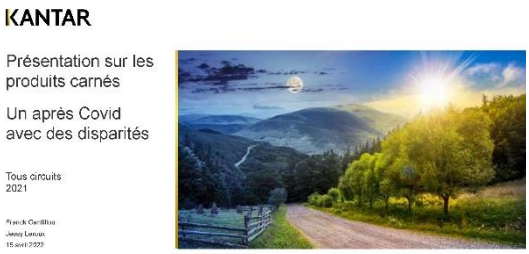

Kantar WorldPanel présentait ce 15 avril dans les locaux de FranceAgriMer le bilan annuel 2021 des achats de produits carnés par les ménages français*. La crise sanitaire a bénéficié aux produits carnés : les Français ont été plus nombreux à en consommer et plus régulièrement. Après une année 2020 atypique, retour à la normale pour 2021 : la consommation du *total produits carnés* reste néanmoins en croissance de +4% vs 2019 (Viandes de boucherie +3%, Jambons charcuteries +3%, Volailles +9%, Œufs +10%). Kantar relève une prime à la praticité : - la viande surgelée progresse de +3% chez les 16-25 ans et les 50-64 ans ; - les élaborés ont profité du *« boost Covid »* : *« pour la viande hachée en particulier, tous les indicateurs sont supérieurs au niveau de 2019 ; la praticité semble répondre aux besoins actuels des Français : la viande hachée s'est ancrée dans les habitudes alimentaires depuis le 1er confinement (mars 2020) »*. En 2021, les repas ont continué leur croissance, liée à une consommation à domicile qui reste toujours supérieure à l'avant-crise (déjeuner +6%, dîner +8% v/s 2019) : le nombre d'occasions de consommation en plat principal à la semaine entre 2021 et 2019 est en augmentation de +8,5 millions/semaine pour le *total produits carnés* (dont +2,2 M/sem pour les viandes de boucherie). ***(*) Présentation : ici.***

Les animaux d'élevage concurrencent-ils l'alimentation humaine ?

Avenir Élevage apporte des éléments de réponse* à partir notamment de certains résultats de l'étude conduite par le GIS *Élevages Demain* sur l'efficience protéique et énergétique des filières animales : *« Les animaux d'élevage consomment en majorité des produits végétaux non consommables par l'Homme (entre 55 % et 93 %). En prenant uniquement en compte les produits végétaux comestibles, afin d'évaluer la concurrence entre alimentation humaine et animale, les études montrent que tous les élevages (bovins laitiers, ovins laitiers, bovins viande, ovins viande, porcins, volailles de chair, poules pondeuses) peuvent être producteurs nets de protéines, c'est-à-dire produire plus de protéines animales qu'ils ne consomment de protéines végétales ».* ***(*) Disponible : ici.***